



Communiqué de presse

LA FILIÈRE S'ENGAGE POUR RÉPONDRE CONCRÈTEMENT AUX ENJEUX DE L'EMPLOI DES VENDANGEURS

Epernay, lundi 16 octobre 2023 - A l'issue de la réunion du Bureau exécutif du 16 octobre, en présence de Josiane Chevalier, préfète de la région Grand Est, le Comité Champagne annonce de premières propositions concrètes pour répondre aux enjeux des vendanges en Champagne et réaffirme sa détermination à tout mettre en œuvre pour que les événements dramatiques survenus cette année ne se reproduisent plus.

En Champagne, 120 000 saisonniers viennent, chaque année, participer à la récolte des raisins et renforcer les équipes des 17 000 employeurs de la filière. Au cours de cette vendange, quatre hébergements insalubres ont fait l'objet de fermetures administratives et des enquêtes sont en cours. Ces pratiques inqualifiables sont en totale opposition avec l'engagement et l'investissement de l'immense majorité des Champenois. Elles sont incompatibles avec l'appellation et portent gravement atteinte à son image. Par ailleurs, la Champagne déplore le décès de cinq vendangeurs au cours de cette vendange. Ces événements mettent en lumière l'absolue nécessité de mobiliser tous les acteurs pour mieux encadrer cette période cruciale.

Aussi, le Comité Champagne a mandaté un groupe restreint de professionnels pour préparer des mesures concrètes qui permettront de répondre à l'urgence et de traiter les problématiques de fond sur **quatre chantiers prioritaires**. Pour conduire ces travaux, il demande également l'appui des services de l'État. Les organisations syndicales seront associées à cette réflexion et une première rencontre aura lieu dans les toutes prochaines semaines.

De nombreux vigneronns, coopératives et maisons logent leurs salariés pendant cette période.

Mais, compte tenu de l'importance de la main-d'œuvre, les capacités d'hébergement en direct restent néanmoins insuffisantes. Aussi, la filière souhaite-t-elle, dès à présent, se saisir du chantier prioritaire de **l'hébergement** en lançant avec l'appui des services de l'Etat des "Assises de l'hébergement des vendangeurs en Champagne", pour mobiliser le plus largement possible tous les partenaires et étudier toutes les solutions qui permettraient d'accroître les capacités d'hébergement et d'assurer à tous les vendangeurs un accueil dans les meilleures conditions. A court terme, pour mieux outiller les professionnels, le Comité Champagne mettra à leur disposition, dès la prochaine vendange, un guide d'accompagnement de l'hébergement des vendangeurs.

Les conditions de santé et de sécurité au travail des vendangeurs constituent une priorité absolue. Consciente de l'intensité et de l'exigence du métier, la filière souhaite renforcer la diffusion des mesures de prévention et de sécurité auprès des professionnels et réfléchir à l'organisation du travail en partant de l'évaluation des risques. Elle prendra toute sa part dans le cadre des instances paritaires prévues à cet effet.



Communiqué de presse du 16 octobre 2023 - suite

Face à la complexité du recrutement direct, la faible disponibilité de la main-d'œuvre locale et la réactivité nécessaire pour la récolte, la prestation de services est incontournable pour la réalisation de la vendange. Afin de proposer une **offre de prestation de services sécurisée** sur le plan social, la filière souhaite créer une « Charte de prestataires de services en Champagne » qui permettra de tenir à la disposition des Champenois un annuaire des prestataires engagés. Cette charte sera établie en partenariat notamment avec la DREETS et les MSA.

La main-d'œuvre locale est de plus en plus rare et les tensions sur le recrutement sont fortes. Tous les leviers favorisant l'embauche des vendangeurs doivent être actionnés. Le Comité Champagne souhaite développer des outils pour **faciliter le recrutement** et assurer la transparence sociale, il demande également que la viticulture champenoise soit reconnue comme métier en tension, afin de faciliter les recrutements.

Ces premières propositions feront l'objet d'une feuille de route pilotée et partagée avec l'ensemble des parties prenantes. Le Bureau exécutif du Comité Champagne décide d'engager tous les moyens nécessaires pour garantir la mise en œuvre de ces mesures concrètes dès la prochaine vendange.

Contact presse : info@champagne.fr – +33 6 69 90 69 15